

Communiqué de presse

Jeudi 11 juin 2026

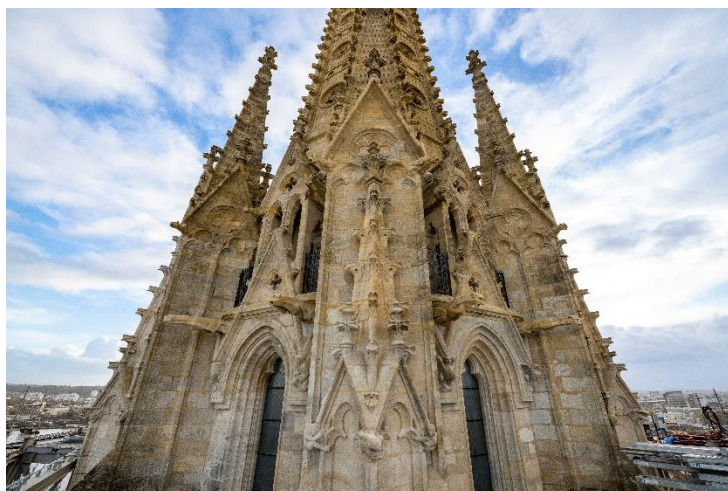
Flèche Saint-Michel à Bordeaux : réouverture d'un monument emblématique le 13 juin

Quatrième clocher de France par sa hauteur, la flèche Saint-Michel culmine à 114 mètres et offre un panorama unique sur la ville. Après près de cinq ans de restauration, l'édifice rouvre ses portes au public à compter du samedi 13 juin 2026, en marge de la soirée de clôture du festival Chahuts.

Ce jeudi 11 juin 2026, les travaux de rénovation de la flèche Saint-Michel ont été présentés à la presse par Sophie Brocas, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde représentée par Maylis Descazeaux, directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, Charline Claveau, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la culture, des langues et cultures régionales et du patrimoine et Thomas Cazenave, maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole.

Monument historique, la tour-clocher Saint-Michel rouvrira ce samedi. L'inauguration de la tour-clocher Saint-Michel sera suivie d'un concert de carillon. A l'issue de l'inauguration officielle prévue à 18 heures, se tiendront trois concerts live gratuits dans le cadre de la Nuit de la Flèche, un événement coorganisé par le festival Chahuts et le collectif de commerçants Le Grand Saint-Michel.

Pour célébrer cette réouverture, Thomas Cazenave, maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole a tenu à ce que les Bordelais, métropolitains et visiteurs puissent y accéder gratuitement pendant les trois premières semaines d'ouverture du 13 juin au 5 juillet. Une proposition qui a rencontré un vif succès, les 3 800 places ayant été rapidement écoulées pour cette période.



F. Deval / Ville de Bordeaux

Fermé au public depuis novembre 2021, le monument a fait l'objet d'un chantier de restauration inédit. Le montant des travaux de restauration est de 11,3 millions d'euros dont 4,62 millions d'euros par la Ville de Bordeaux, 5,68 millions d'euros par l'État, dont 3,68 millions d'euros au titre de la Conservation du patrimoine (DRAC) et 2 millions d'euros au titre de la Dotation de soutien à l'investissement, et 1 million d'euros par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques (ACMH) a assuré la maîtrise d'œuvre de cette opération. La Conservation des Monuments historiques (site de Bordeaux) de la Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (DRAC) était chargée du Contrôle scientifique et technique de cette opération. Cette dernière phase s'inscrit dans la continuité des travaux précédents puisque c'est la troisième et dernière tranche de travaux, entamés en 2017, qui s'est terminée en 2026.

Cette restauration a mobilisé des techniques complexes et un travail de précision, car il fallait intervenir sans dénaturer ni fragiliser davantage l'édifice. Les opérations menées sur la partie haute du clocher ont permis de sécuriser et de préserver ce patrimoine emblématique de la ville. La réouverture marque une étape importante dans la vie du monument et dans celle de Bordeaux.

Les dates clefs du monument :

1173 : l'église Saint-Michel est une simple chapelle en dehors de l'enceinte de la ville

13^e siècle : une chapelle funéraire est édifée à l'emplacement actuel de la tour-clocher. La crypte en est le vestige

14^e siècle : la construction de la nouvelle église, de style gothique, démarre. Le chantier prend de l'essor au 15^e siècle sous la direction des maîtres d'œuvre Lebas père et fils

1472-1492 : construction de la tour-clocher, nommée "Flèche". Le monument est béni le 29 septembre 1492, jour de la Saint Michel

17-18^e siècles : la tour-clocher souffre des intempéries. En 1768, un ouragan abat une grande partie de la flèche

1791 : découverte et exposition des momies de Saint Michel dans la crypte

1846 : classement de la basilique et de sa tour-clocher au titre des Monuments historiques

1861-1868 : grande campagne de restauration par l'architecte Paul Abadie qui restitue la flèche

1998 : inscription de l'église et de la Flèche par l'Unesco sur la liste du Patrimoine Mondial comme étape des « Chemins de saint Jacques de Compostelle en France »

2022-2026 : chantier de restauration des parties hautes du monument.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture d'avril à octobre - Ouvert tous les jours de 10 - 13 heures et 14 - 18 heures

Tarifs à partir du 6 juillet : Tarif plein : 7 € - Tarif réduit : 5 € - Gratuit pour les -13 ans et porteurs du City pass.

Carte Jeune : 2 €

Tarif combiné Flèche Saint-Michel + Porte Cailhau à partir du 6 juillet : 11 € (validité : 3 mois)

Tarif réduit accordé sur présentation d'un billet d'entrée au Musée d'Aquitaine (et vice versa)

Billetterie sur place (Paiement par carte bancaire uniquement – Pas de paiement en espèces) ou en ligne

Dernier accès 30 min. avant la fermeture

Capacité d'accueil : 19 personnes

Plus d'informations :

www.culture.gouv.fr/regions/drac-nouvelle-aquitaine/patrimoines-et-architecture-a-la-drac-nouvelle-aquitaine/conservation-regionale-des-monuments-historiques-crmh-de-nouvelle-aquitaine/monuments-historiques-en-travaux/fin-de-la-restauration-de-la-partie-sommitale-de-la-fleche-de-la-basilique-saint-michel-de-bordeaux

www.bordeaux.fr/restauration-fleche-saint-michel

www.fleche-saint-michel.com



T. Sanson / Ville de Bordeaux

Service de presse Ville de Bordeaux :

Nicolas Corne 05 56 10 21 73 - Aude Boilley 06 64 14 91 73 presse@mairie-bordeaux.fr

Service presse Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole :

Alaïs Perret : 07 64 80 15 69 - a.perret@bordeaux-tourisme.com

Service presse Région Nouvelle-Aquitaine :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 - presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bureau de la communication interministérielle :

Sophie Billa : 06 07 62 05 99 - 05 56 90 60 18 - pref-communication@girond.gouv.fr